

Province de Namur

Ville de Gembloux

Plan communal d'aménagement dérogatoire dit "MANUFACTURE"

Plan de destination à annexer à l'arrêté
ministériel du



PLAN DE DESTINATION

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du 25 septembre 2002

La Secrétaire

Josiane Balon



Le Bourgmestre

Gerard Bouffloux

Le Collège des Bourgmestre et Echevins certifie que le présent plan a été déposé
à l'examen du public du 2 septembre au 3 novembre 2003

Le Secrétaire

Josiane Balon



Le Bourgmestre

Gerard Bouffloux

Vu et adopté définitivement par le Conseil Communal en séance du 26 mai 2004
Par ordonnance

La Secrétaire,

Josiane BALON



Le Bourgmestre,

Gérard BOUFFLOUX

Dressé le 30 Septembre 2002
Modifié le 24 novembre 2003

Auteur de projet : TOPOS - Bureau d'études en urbanisme et aménagement du territoire représenté par
P. COX - Architecte et Urbaniste

LEGENDE



Echelle: 1/1000

BATIMENTS ET ABORDS	DOMAINE PUBLIC
ZONE RESIDENTIELLE	
A1 bâtiments principaux en ordre mitoyen	DP1 Voie carrossable principale
A2 bâtiments principaux en ordre discontinu	DP2 Voie carrossable secondaire et voie résidentielle
A3 bâtiments principaux en ordre ouvert	DP3 Sentier et espace piétonnier
A4 bâtiments secondaires	DP4 Place emblématique
A6 Avant-cour plantée	DP5 parc public
A7 jardins	DP6 Terre-plein, parking
A8 haie et écran végétal	DP8 talus, écran végétal
ZONE MIXTE DE RESIDENCES PUBLIQUES OU PRIVEES ET DE SERVICES DE PROXIMITE	
B1 bâtiments principaux en ordre mitoyen	
B2 bâtiments principaux en ordre discontinu	
B4 bâtiments secondaires	
B7 jardins	
B8 haie et écran végétal	
ZONE D'EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	
D1 constructions destinées à l'enseignement	
D2 administrations publiques	
D3 constructions communautaires diverses	
D4 avant-cour plantée	
D5 cours	
D6 parc	
D8 haie et écran végétal	
MORPHOLOGIE	
X M/N hauteur en mètres prises dans l'axe médiante du plan de la façade du bâtiment principal entre la rive d'égout et le sol fini	
X e hauteur existante à maintenir	
Porche	
	INFRASTRUCTURES TECHNIQUES
	Egouts existants
	Egouts futurs
	Adduction d'eau existante
	Adduction d'eau future
	Gaz existant
	Gaz futur
	MESURES DE PROTECTION
	Périmètre soumis à information archéologique
	Arbre ou haie remarquable
	Arbre d'alignement à planter
	LIMITES
	limite du PCA
	alignement
	front de bâtisse obligatoire sur l'alignement
	front de bâtisse en retrait d'alignement
	limite d'emprise des bâtiments principaux
	limite d'emprise des bâtiments complémentaires
	limite de sol
	limite de parcelle cadastrale

